

SOCIÉTÉ

BELGIQUE

# 5% DES BELGES accros aux jeux

► L'addiction au jeu entraîne le joueur et sa famille sur une pente glissante. Facile de dégringoler, mais difficile de remonter.

► Ce lundi, le Conseil supérieur de la santé, organe du SPF Santé publique, a publié des recommandations sur l'addiction aux jeux. Une pathologie vécue secrètement par les malades et

qui touche de 150.000 à 200.000 Belges. "C'est une pathologie lourde", explique Serge Minet, thérapeute clinicien et créateur de la clinique du jeu pathologique Dostoïevski au

CHU Brugmann. "Le joueur commence toujours par gagner au jeu. Ensuite, il s'illusionne sur le fait que cela va continuer. Même s'il perd 10, 100 ou 1.000 fois, il croit toujours qu'il peut gagner. En fait, le plaisir du joueur pathologique, c'est de perdre. Pour lui, il est impossible de ne pas rejouer à cause du manque",

analyse-t-il. Pour Laurence Genin, directrice de l'ASBL Pélican qui lutte contre les dépendances, ce n'est pas que le manque qui pousse les joueurs à con-

tinuer sur la voie de la dépendance. Elle pointe du doigt la responsabilité de la publicité. "La pub sait vous faire croire que vous pouvez manipuler le hasard, alors que c'est tout à fait erroné. Elle promet aussi de faire gagner facilement énormément d'argent en misant des sommes faibles." Une manière d'attirer un public de jeunes adultes. "Les publicitaires savent ce qu'ils font, ils visent un public jeune et, avec la crise, les gens sont tentés de se faire de l'argent facile. C'est parfois le début de la tragédie."

## ACCÈS FACILE

—DES JEUX SUR LE NET—  
Avec l'omniprésence des jeux et leur accessibilité sur Internet, le contrôle et la régulation sont difficiles. "Celui qui veut jouer trouvera toujours un moyen, surtout avec le développement des paris en ligne. Et même les mineurs peuvent emprunter la carte d'identité d'un copain plus âgé

ou d'un parent pour jouer", explique Laurence Genin.

Pour elle, il faut avant tout passer par la responsabilisation, notamment celle des parents.

## PAS D'ARGENT, PAS DE CONTRÔLE DE L'EXCLUSION—

Créer un organe indépendant de contrôle de l'exclusion des joueurs pathologiques des lieux de jeux ne semble pas faisable à Laurence Genin. "Avec les moyens financiers actuels, il est impossible de le mettre en place. C'est peut-être pessimiste, mais c'est la réalité de terrain. Il y a très peu de soutien politique dans la lutte contre les adictions aux jeux."

De son côté, Serge Minet, thérapeute clinicien, encourage plutôt une sensibilisation par le biais des écoles et des médias. "Il faut absolument inculquer le fait que les jeux d'argent sont des jeux dangereux. Ils peuvent mener à une forte dépendance. Ou à des situations plus graves de surendettement, de dépression et, dans le pire des cas, de suicide."

Marie Roquiny

## Addiction au jeu : les trois priorités

**BRUXELLES** Hier, un rapport sur l'addiction aux jeux d'argent et de hasard a été publié par le Conseil supérieur de la Santé (CSS). Trois grandes mesures sont à souligner.

Premièrement, il vise une interdiction de la publicité sur les jeux de hasard et d'argent. L'objectif est de limiter la sollicitation et d'éviter d'encourager des pratiques problématiques comme la dépendance.

Deuxièmement, le but est de réduire la disponibilité des jeux. D'abord, en interdisant l'accès en dessous de 21 ans pour l'ensemble des jeux d'argent. Actuellement, les paris sportifs, les jeux de hasard dans les cafés, les jeux par téléphone et les produits de la Loterie Nationale sont autorisés dès 18 ans, malgré l'âge légal fixé à 21 ans. Ensuite, en limitant les heures d'ouvertu-

re des lieux de jeu.

Enfin, le Conseil supérieur de la Santé cherche à mettre en place un organe de contrôle indépendant afin de contrôler le respect de l'exclusion des joueurs pathologiques. Le CSS cherche également à obliger les institutions de jeux à signaler et orienter les joueurs problématiques vers les professionnels de la santé.

M. Ro.